



Contrôleur contrôleuse de *gestion*

CYCLE DE
FORMATION
PROFESSIONNELLE



Préambule

Afin de mieux répondre aux besoins de recrutement et au développement des compétences professionnelles des agents des collectivités territoriales, le CNFPT développe une offre de cycles de formation professionnelle pour certains métiers ou emplois jugés stratégiques ou prioritaires.

Le métier de contrôleur ou contrôlease de gestion, dont l'action est déterminante dans la modernisation de l'action publique, nécessite de développer une offre de professionnalisation adaptée aux spécificités du secteur territorial.

C'est dans cet esprit que le CNFPT a conçu le cycle de formation « Contrôleur ou contrôlease de gestion ». Il a pour ambition d'apporter une réponse aux besoins de professionnalisation confirmés par les décideurs locaux et aux difficultés de recrutement qu'ils rencontrent pour pourvoir à cette fonction.

Présentation

Le contrôleur de gestion apporte aux décideurs locaux des informations stratégiques pour la définition de leurs objectifs, l'organisation de leur administration et l'évaluation de leurs résultats.

Le contrôleur de gestion procède au repérage des missions, activités, prestations et moyens de la collectivité. Il aide au pilotage interne et assure le contrôle externe des organismes associés de la collectivité. Il contribue à l'évaluation et à la conception des procédures, réalise des études conjoncturelles d'aide à la décision stratégique et analyse les coûts.

Cette formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation autour des invariants du métier. Elle vise à développer l'acquisition de connaissances et de savoir-faire professionnels liés au métier et à transformer ces apprentissages en compétences par des travaux et productions directement liés aux situations professionnelles.

Public visé

Ce cycle de formation professionnelle s'adresse en priorité aux contrôleurs ou contrôleuses de gestion de collectivités nouvellement nommés ou aux agents devant intégrer prochainement cette fonction, en accord avec leur employeur. L'inscription au cycle est sélective. Les candidates ou candidats sont sélectionnés sur la base de leur motivation et de leur projet professionnel.

Pré-requis

Le métier de contrôleur de gestion nécessite de bonnes compétences en bureautique, en particulier dans l'utilisa-

tion des logiciels tableurs. Il est nécessaire d'avoir un niveau avancé en référence à la grille d'auto-positionnement jointe au dossier d'inscription.

Le CNFPT se réserve le droit de proposer des stages de mise à niveau aux candidats qui ne justifieraient pas d'un niveau de pratique suffisant des logiciels tableurs. Ces stages s'ajouteront aux modules du cycle.

Organisation et durée du cycle

Le cycle se compose de 5 modules thématiques et 1 module méthodologique, sur une durée totale de 45 jours. Une partie de la formation a lieu à distance (8,5 jours).

Une pédagogie adaptée à des professionnels en activité :

Pour atteindre l'objectif de professionnalisation, une approche par la pédagogie active et le transfert des acquis en situation professionnelle est mise en œuvre :

- Alternance entre formation théorique et mise en application en situation de travail,
- Conduite d'un projet professionnel pour aider les participants et participantes à transférer leurs nouveaux acquis dans leur activité.

Une pédagogie favorisant également l'acquisition de connaissances à distance :

- Plusieurs modules en e-formation,
- Une plateforme d'apprentissage collaborative.

Évaluation

Un rapport à finalité professionnelle est présenté devant une commission de fin cycle. Pour le produire, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement méthodologique spécifique.

Après la réussite de la soutenance du rapport et la participation à l'ensemble des modules, une attestation de réussite est délivrée par le président du CNFPT.

Engagement et assiduité

L'inscription dans ce cursus de formation engage chaque stagiaire à fournir un travail personnel non seulement lors de chaque module, mais aussi en dehors des temps de formation. Il est demandé à chaque stagiaire en accord avec sa collectivité de s'engager à participer à l'intégralité des modules, à fournir le travail nécessaire en intersessions et à présenter le rapport devant la commission de fin de cycle.

Lieu et dates de formation

Le cycle est organisé dans les 4 INSET. Pour connaître les dates et lieux de programmation, consultez le site internet du cycle : [Contrôleur ou contrôlease de gestion | CNFPT](#)

Référentiel de formation

	Intitulé des modules	Durée	
		Présentiel	À distance
	Séquence introductive		0,5 jour
Module 1	La fonction de contrôle de gestion et son partage dans le secteur public	4,5 jours	1,5 jours
Module 2	Le pilotage interne	9 jours	0,5 jour
Module 3	L'optimisation de l'engagement des ressources, un vecteur de performance	9 jours	0,5 jour
Module 4	Le contrôle externe	9 jours	0,5 jour
Module 5	La modélisation des processus métiers	4,5 jours	0,5 jour
	Excel appliqué au contrôle de gestion		0,5 jour
	La comptabilité privée appliquée au contrôle de gestion		0,5 jour
	Conférence d'actualité		0,5 jour
	Accompagnement méthodologique pour l'élaboration du rapport de fin de cycle		3 jours
	Présentation du rapport de fin de cycle	0,5 jour	
	Total	36,5 jours	8,5 jours

Les modules

MODULE INTRODUCTIF

0,5 jour – à distance (classe virtuelle)

Objectifs pédagogiques :

- Clarifier le fonctionnement d'un cycle de formation.
- Identifier les thèmes des différents modules et repérer leurs problématiques.
- Comprendre les modalités d'évaluation.
- Définir les contraintes de l'évaluation finale et les caractéristiques de l'épreuve.
- Connaître le groupe et repérer les compétences diverses à partager.
- Présenter les questionnaires d'auto-évaluation et leur utilité dans la construction des compléments individuels à apporter.
- Présenter la plate-forme documentaire, de suivi et d'échanges.

MODULE 1

La fonction de contrôle de gestion et son partage dans le secteur public

4,5 jours – présentiel

Présentation

L'objectif de ce module est de présenter les conditions de réussite de la mise en place concrète de la fonction contrôle de gestion dans le secteur public. Il abordera les fondamentaux du contrôle de gestion et la place du contrôleur de gestion au sein de son environnement, en s'appropriant des outils adaptés aux problématiques.

Objectifs pédagogiques

- Déployer une démarche de contrôle de gestion et de pilotage en secteur public.
- Positionner et organiser une fonction de contrôle de gestion en secteur public.
- Initier les démarches et structurer les outils.
- Développer des méthodologies d'accompagnement et de partage.
- Identifier les blocages institutionnels et les messages à faire passer.
- Savoir faire passer les messages de performance à l'écrit et à l'oral.

En intersession à distance

Évaluation du module et remédiation (exercice pratique d'1h30 puis classe virtuelle de remédiation d'1h30).

Webinaire : L'histoire et les concepts du contrôle de gestion (3h).

Classe virtuelle optionnelle : la mise en place d'un contrôle de gestion (3h).

MODULE 2

Le pilotage interne

2x4,5 jours – présentiel

Présentation

L'objectif de ce module est de permettre aux stagiaires de comprendre comment le pilotage interne permet d'optimiser le fonctionnement et l'engagement des ressources. La finalité de la formation est la construction du système de pilotage et des outils de pilotage, pour le suivi de l'activité, mais aussi de l'organisation associée.

Objectifs pédagogiques

- Mettre en place des outils d'analyse, de pilotage, de régulation des activités de gestion ; élaborer et adapter les indicateurs de mesure de l'efficacité, de l'efficacé.
- Apprécier les causes et les effets des écarts identifiés entre les objectifs et les réalisations, aider à la redéfinition des objectifs, des processus et des moyens.
- Créer des dispositifs d'information et de formation à destination de l'encadrement et des responsables d'unité.
- Réaliser des études d'opportunité, des simulations financières, des analyses et cartographie des risques.
- Diagnostiquer les dysfonctionnements dans les procédures de gestion et proposer des actions correctrices.
- Réaliser une segmentation des politiques publiques, une cartographie des missions et activités.

En intersession à distance

Évaluation du module et remédiation (1h30 d'exercice individuel puis 1h30 de classe virtuelle de remédiation).

Mise à niveau Excel appliqué au contrôle de gestion (3h).

MODULE 3

L'optimisation de l'engagement des ressources, un vecteur de performance

2x4,5 jours – présentiel

Présentation

L'objectif de ce module est de permettre aux stagiaires d'identifier, produire et analyser les coûts dans toutes les situations d'optimisation des ressources et de performance globales.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les différentes méthodes de calcul des coûts.
- Identifier les principaux outils d'analyse des coûts.
- Apprécier l'adéquation d'une méthode de calcul avec une situation et sa problématique.
- Positionner la comptabilité analytique par rapport à la comptabilité budgétaire et générale.
- Connaître et animer une démarche de comptabilité analytique.
- Identifier les pré-requis à la mise en place d'une comptabilité analytique.
- Identifier les modes de mise en place d'une comptabilité analytique.
- Analyser les coûts et leurs composants et proposer des actions en vue de leur optimisation.
- Appréhender les processus du cycle de production du bien ou du service et identifier les causes de génération et de consommation des ressources.
- Identifier les principales méthodes de valorisation et de génération des ressources d'exploitation.

En intersession à distance

Évaluation du module et remédiation (1h30 d'exercice individuel puis 1H30 de classe virtuelle de remédiation).
Mise à niveau en comptabilité privée (3h).

MODULE 4

Le contrôle externe

2x4,5 jours – présentiel

Présentation

L'objectif de ce module est d'apprendre à structurer et animer les contrôles des organismes et la gestion externe de la collectivité territoriale en vue de l'optimisation de leurs contributions aux politiques publiques.

Objectifs pédagogiques

- Recenser les organismes satellites et caractériser les relations juridiques avec la collectivité.
- Identifier les différents types de risques (juridiques, financiers, organisationnels...) liés aux organismes satellites de la collectivité.
- Mener des démarches d'audit externe en collectivité et intervenir quand des risques de gestion sont repérés.
- Formaliser les principaux enjeux de l'organisation du suivi, contrôle et pilotage des organismes financés.

En intersession à distance

Évaluation du module et remédiation (1h30 d'exercice individuel puis 1h30 de classe virtuelle de remédiation).
Webinaire d'actualité (3h).

MODULE 5

La modélisation des processus métiers

4,5 jours – présentiel

Présentation

Ce module doit permettre aux stagiaires d'analyser la convergence entre le pilotage de la performance et le contrôle de gestion. Par l'amélioration de l'efficacité de ses processus structurants et transversaux, la collectivité va pouvoir optimiser la performance opérationnelle.

La cartographie des processus permet de représenter graphiquement les principaux processus métiers, de support et de pilotage puis les interactions entre eux.

La modélisation va plus loin, en ce qu'elle permet de faciliter la compréhension du fonctionnement d'une organisation.

Objectifs pédagogiques

- Formaliser les processus métiers.
- Documenter les activités.
- Mesurer et analyser la performance. Il existe 3 types d'analyses : l'efficacité, l'efficience et la valeur créée.
- Identifier les risques liés à la réalisation d'un processus métier.

En intersession à distance

Évaluation du module et remédiation (1h30 d'exercice individuel puis 1h30 de classe virtuelle de remédiation).

Accompagnement pour l'élaboration du rapport de fin de cycle

3 jours – à distance
Dont 3h d'accompagnement individualisé

Présentation

L'objectif de ce module est d'accompagner les stagiaires dans le choix de leur sujet de rapport, sa méthode d'élaboration, sa rédaction et sa soutenance devant une commission de fin de cycle.

Objectifs pédagogiques

- Identifier la nature et la finalité d'un rapport professionnel.
- Explorer son environnement professionnel et formuler un sujet.
- Mettre en œuvre une observation de terrain et une recherche documentaire.
- Analyser une situation problème et formuler des hypothèses conformes aux observations.
- Rédiger un rapport et le présenter à l'oral.

**Pour plus
d'*information*,
contactez
votre **INSET****

Centre National de la Fonction Publique Territoriale
80, rue de Reilly - CS 41232 - 75578 Paris cedex 12
Tél. : 01 55 27 44 00 - www.cnfpt.fr

